

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Tridi 13 Thermidor, an V.

(Lundi 31 Juillet 1797).

Aventure singuliere arrivée à Knoxville, en Amérique. — Tentative infructueuse des Anglais pour bombarder de nouveau Cadix. — Manifeste du gouvernement provisoire de Venise contre l'invasion de l'Istrie et de la Dalmatie vénitienne par l'empereur. — Préparatifs hostiles de l'Autriche contre la Prusse. — Détails sur l'ambassadeur ottoman. — Reflexions sur la philosophie.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois,
16 liv. pour six mois et 30 liv. pour un an.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

De Baltimore, le 2 juin.

Le congrès est toujours occupé de délibérer sur la conduite à tenir avec la France. Les plaintes du peuple sur les prises de nos vaisseaux par les corsaires français, deviennent chaque jour plus amères : cependant l'opinion de tous les hommes sages est que le gouvernement doit employer tous les moyens de conciliation pour éviter une rupture avec la France ; mais que si l'on ne pouvoit pas obtenir du gouvernement français la justice que nous avons le droit d'attendre, il faut s'exposer à tout, plutôt que de laisser outrager la dignité de la nation, violer son indépendance & opprimer son commerce. La guerre occasionneroit certainement la ruine des colonies françaises ; mais elle arrêteroit les progrès de notre commerce & de notre industrie, au moment où notre prospérité prend le plus rapide accroissement.

Les trois fils du feu duc d'Orléans, arrivés ici depuis quelque tems, sont actuellement en course pour visiter les différentes parties des Etats-Unis. Ils vivent avec une grande simplicité, & se sont conduits jusqu'ici de manière à mériter l'estime & l'intérêt général. Ils doivent visiter plusieurs peuplades sauvages sur nos frontieres.

On a dû jouer ces jours derniers à Boston une tragédie intitulée : *La mort de Louis XVI*. On assure que le consul de France a demandé au gouvernement que cette représentation n'ait pas lieu. On ne sait pas encore si on a eu égard à sa réclamation.

Une aventure singuliere occupe en ce moment l'attention publique. Un jeune guerrier, de la tribu sauvage des Cherakis, étant venu à Knoxville, y a pris du goût pour une madame Abbet, & est parvenu à lui inspirer le même sentiment. Le 23 mars, cette femme, sous prétexte d'une promenade hors de la ville, s'est rendue à un lieu où son amant l'attendoit, & s'est enfiée avec lui sur le territoire de sa nation. Le mari a réclamé sa femme ; les sauvages ne veulent pas la rendre ; & l'on craint d'en venir à des moyens de violence pour les y forcer. On ne sait pas comment cette querelle se terminera.

ESPAGNE.

Extrait d'une lettre de Cadix, du 11 juillet.

Le 10, à midi, les Anglais ont inutilement tenté un troisième bombardement. Leurs obusiers s'étant avancés, soutenues par un vaisseau de ligne, deux cutters & des chaloupes armées de divers vaisseaux, nos canonnières sortirent pour aller à leur rencontre, & après une action très-vive, les obligerent à se retirer, en remorquant une obusiere & abandonnant trois chaloupes, dont l'une, du vaisseau *Victory*, a échoué sur la plage de Sainte-Marie, toute armée, mais sans équipage. On ne pense pas que les Anglais aient envie de revenir à la charge. On projette d'aller les attaquer dans la nuit du 13 au 14, avec un nombre considérable de barques canonnières, parmi lesquelles il y en aura qui tireront à boulets rouges. Si le vent nous favorise, les Anglais pourront bien se repentir de leur bravade.

ITALIE.

De Vérone, le 14 juillet.

On assure que les Vénitiens ont envoyé au général Buonaparte la liste des citoyens qui ont émis leur vœu pour la réunion à la république cisalpine. On fait monter leur nombre à 25 mille ; ce qui feroit la majorité des citoyens actifs de Venise.

Le gouvernement de Venise a publié un manifeste, adressé à toutes les puissances de l'Europe, contre l'invasion de l'Istrie & de la Dalmatie par l'empereur. On avoit cru que ces provinces avoient été cédées à l'empereur en vertu d'un article secret des préliminaires de paix qu'il a conclus avec la république française ; mais aujourd'hui on ne sait plus qu'en penser. Il ne paroît pas probable que les Vénitiens aient fait cette démarche à l'insu des agens du gouvernement français.

C'est à Passeriano, à quelques lieues d'Udine, & non dans cette dernière ville, que sera conclu le traité de paix définitif entre l'empereur & la France.

On écrit de Rome, que les trois prélats arrivés d'Espagne, viennent d'obtenir du pape, la suppression de l'inquisition dans tous les états de sa majesté catholique.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 8 thermidor.

Les lettres des bords du Rhin annoncent, d'une manière positive, l'intention où sont l'empereur & l'Empire d'arrêter les usurpations du roi de Prusse en Allemagne. Une forte partie de l'armée autrichienne du Bas-Rhin s'est mise en marche pour se rendre dans les évêchés de Wurtzbourg & de Bamberg; elle doit aussi s'avancer sur le territoire de la ville impériale de Nuremberg. Les princes les plus puissans de l'Empire commencent également à se rallier sous leur chef & à se détacher même de la Prusse. De ce nombre est l'électeur de Saxe, qui a témoigné tout son mécontentement au cabinet de Berlin sur sa conduite envers divers états de l'Empire; & pour appuyer davantage ses représentations, une armée de 30 mille Saxons va être formée à une journée de Dresde. De son côté, le cabinet de Berlin continue à faire marcher des troupes dans la Silésie & la Westphalie. L'armée du duc de Brunswick va être portée à 60 mille combattans, & l'on annonce qu'elle va changer ses positions. Des ordres sont donnés à Wesel, à Ham & à Minden, pour l'établissement de nombreux magasins de vivres & de munitions de guerre. Enfin, l'état actuel de l'Allemagne présage une nouvelle guerre très-prochaine. Au milieu de ces agitations politiques, Frédéric-Guillaume s'écrit de jour en jour; ce roi voluptueux paroît décidé à terminer sa carrière au milieu des plaisirs & loin des affaires; plusieurs de ses maîtresses l'ont suivi aux eaux de Pyramont.

FRANCE.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

De Marseille, le 3 thermidor.

L'*Ami des Loix*, dans sa feuille du 7 floréal, avoit accusé le général Serviez d'avoir lâchement abandonné Trente. Ce général, indigné de cette calomnie & des termes injurieux dans lesquels le rédacteur l'avoit exprimée, vient de lui écrire une lettre où, après lui avoir témoigné tout son mépris, il annonce qu'il va le poursuivre devant les tribunaux comme calomniateur. C'est le sixième procès de ce genre intenté au rédacteur de l'*Ami des Loix*.

Ce journaliste & quelques autres de la même trempe ne parlent tous les jours que de massacres de patriotes, commis par les honnêtes gens de notre ville, d'assassins d'acquéreurs de domaines nationaux dans le Midi, &c. Voici des faits qui mettront à portée de juger quels sont les égorgés & les égorgés.

Dimanche soir, un grand mouvement s'est manifesté hors la porte de Rome. De bons citoyens ont été insultés à leur retour de la campagne par des anarchistes. Des coups de pistolets ont été tirés vers les onze heures, sur des jeunes gens qui se retiroient, sous prétexte qu'ils étoient des chouans. Plusieurs personnes ont été maltraitées à coups de bâtons & de pierres; une fille a reçu un coup de sabre. Dans la même nuit on a tiré trois coups de feu sur le poste de l'arsenal, qu'on avoit sûrement l'intention d'attaquer. Plusieurs personnes sont arrêtées. La procédure est dans les mains du jury; elle ne laisse aucun doute que ces faits ne soient l'ouvrage de l'anarchie.

Ces jours derniers, un bon laboureur qui venoit de la

Bourdonnière à Marseille pour y vendre ses fruits, a été assassiné par un autre agriculteur qui lui a tiré dans le chemin un coup de fusil à bout portant. Le paysan mort avoit été réduit à se cacher sous la terre, & avoit été porté sur l'une des listes d'émigration. Le paysan meurtrier s'étoit rendu adjudicataire de ses biens, & c'est pour s'en assurer la propriété qu'il a commis son crime.

Dans la nuit du 10 au 11 juillet, trois citoyens de Cavaillon, connus par leur haine pour l'anarchie, sortant d'un repas qu'ils venoient de faire avec quelques amis, furent entraînés dans le cabaret du nommé Escoffier, sur les principes duquel il y auroit beaucoup à dire. Ils trouverent là des terroristes qui leur cherchent aussi-tôt querelle. Des propos on en vint aux coups. Quelques-uns des anarchistes sortirent de la taverne, & tirèrent du dehors des coups de feu dans l'intérieur. Un des trois citoyens fut tué, un second blessé d'un coup de stilet; le troisième s'est sauvé par la fenêtre, après avoir eu son chapeau percé d'une balle.

La consternation se répandit aussi-tôt dans la ville, & les brigands s'enfuirent. On dit qu'ils se sont réunis à d'autres, dans le Luberon, & qu'ils y font des patrouilles. On a fait des visites chez eux, on y a trouvé seize fusils. On a arrêté un gendarme qu'on dit compromis dans cette affaire.

De Paris, le 12 thermidor.

On a imprimé dans le *Journal de Paris* les détails suivans sur l'ambassadeur ottoman.

« Sa taille est au-dessus du médiocre; elle n'est pas très-élevée. Son âge est de 40 ans environ. Son entretien annonce plus de gaieté & de vivacité que sa figure ne promet. Il parle un peu français & encore mieux la langue franque. Il étoit coiffé, le jour de sa présentation, d'un grand turban formé de deux masses séparées. La partie supérieure étoit verte, terminée par un bouton d'or, ce qui annonce qu'il est de la classe des *Ulma*, ou gens de loi; la partie inférieure étoit en mousseline blanche élégamment & artistement arrangée; ce qui indique un homme qui a des connoissances au-dessus du vulgaire.

Les vêtemens cachés étoient assez riches. Il étoit paré d'une belle hermine, qui est la *fourrure d'été*. Mais le tout étoit couvert par une espèce de surtout violet appelé *banjem*.

Il ne faut pas confondre le turban verd au-dessus de la mousseline, avec le turban dont la mousseline inférieure est verte. Celui-ci ne peut être porté que par les descendans de Mahomet en ligne directe. Le grand-seigneur lui-même n'oseroit pas s'en parer. Il le porte lorsqu'il sort incognito.

L'ambassadeur, après avoir attendu dans le salon destiné à recevoir les membres du corps diplomatique, est descendu dans la cour, portant sur sa tête, en signe de respect, le firman & la lettre de créance du grand-seigneur, enveloppés dans une étoffe rouge, & recouvertes d'un taffetas blanc. Il a baisé le cachet du grand-seigneur avant de remettre le paquet entre les mains du président.

On l'a fait assoir au bas de l'estrade la plus élevée, à la droite du directoire. On s'est trompé. Le côté où la main d'honneur pour les Turcs, est le côté gauche, vu que c'est le côté du sabre.

La persévérance des Turcs & des Asiatiques dans leur costume antique, & l'emploi des étoffes que l'on fabrique

dans la
calable
ce qui

L'am
spectael
& mag
applaud
servir
elle-mê
foible p
choquer
soulage

L'es
philoso
reurs,
intérêt
dans un
sions &
losophi
grand
toute s

Cet
digne é
de tous
révolu
et mor
losophi

On a
sur la p
fragme

« Me
cœur l

des ob
de cet

Cette v
putatio
malheur
d'en ac

ces pas
qu'ils r
pable,
Ils se

process
de Rou
& pill

que R
toyens
discou
pris fa

il fall
leurs

» Q
venoit
luntair

des loi
pénètre
besoin

aux pa
leurs r
rent les
ciennes

houme

dans leur pays, contraste bien avec la volubilité incalculable de nos modes, & la manie de porter ou imiter ce qui vient d'une région autre que la France.

L'ambassadeur est venu le soir jouer à l'Odéon du spectacle d'une salle bien illuminée & décorée avec goût & magnificence; il y a été reçu du public par de grands applaudissemens. L'extrême chaleur l'a contraint de se servir d'un grand éventail; cette action si simple en elle-même, mais inusitée en France, a excité le rire d'une faible partie des spectateurs. L'ambassadeur, loin de se choquer, a ri lui-même en continuant de se donner un soulagement si nécessaire & si naturel ».

DE LA PHILOSOPHIE.

L'esprit de parti fait dire tant de sottises contre la philosophie & a fait commettre en son nom tant d'horreurs, que les hommes raisonnables ne liront pas sans intérêt quelques réflexions d'un sage modeste, qui, retiré dans une solitude champêtre, loin de la sphère des passions & des orages qui nous tourmentent, cultive la philosophie pour elle-même, & se prépare à l'enrichir d'un grand ouvrage, objet des études & des méditations de toute sa vie.

Cet homme est le docteur Roussel, savant médecin, digne élève de Bordeu, auteur de différens écrits estimés de tous les hommes instruits, mais inconnus à nos savans révolutionnaires. Le plus célèbre est le *Système physique et moral de la femme*, ouvrage où une excellente philosophie est embellie par un style pur, élégant & animé.

On a imprimé dans la *Clef des Cabinets* des réflexions sur la philosophie, signées de lui. Nous en avons tiré les fragmens qu'on va lire.

« Montaigne qui a bien connu les émotions secrètes du cœur humain, dit que *l'ame décharge ses passions sur des objets faux, lorsque les vrais lui défont*; il a fait de cette vérité la matière d'un chapitre de son livre. Cette vérité trouve une application bien juste dans l'imputation qu'on fait aux philosophes d'avoir causé les malheurs de la révolution française. Il seroit bien simple d'en accuser les passions humaines sans philosophie. Mais ces passions sont pour certains esprits un objet vague qu'ils ne peuvent saisir; il leur en faut un plus palpable, quoique faux, & ils se jettent sur les philosophes. Ils se fondent peut-être sur ce qu'ils ont vu porter en procession, par des assassins, les bustes de Mably & de Rousseau. Du tems de Cromwell, les niveleurs tuoient & pilloient en citant la Bible. C'est par la même raison que Robespierre & Saint-Just faisoient égorger les citoyens, dans le moment même où ils débitoient de beaux discours sur la raison & sur la vertu. Mais, s'il avoit pris fantaisie à Cartonche de se dire philosophe, auroit-il fallu regarder tous les philosophes comme des voleurs?....

» Quelqu'un demandoit à Aristote quel avantage lui revenoit de la philosophie: C'est, répondit-il, de faire volontairement ce que les autres ne font que par la crainte des loix. Ainsi, une société d'hommes qui seroient bien pénétrés des principes de la philosophie, n'auroit pas même besoin du frein ordinaire que les gouvernemens opposent aux passions. Les philosophes ont, les premiers, porté leurs regards sur les fondemens de l'édifice social: ils furent les auteurs des loix qui firent fleurir les sociétés antiques, & dont les débris épars dans la mémoire des hommes, forment encore une portion précieuse de la sa-

gesse humaine. Un des plus beaux spectacles que présente l'histoire, c'est l'école de Pythagore, qui, cultivant sur-tout la politique, la médecine & la géométrie, donnoit des loix aux villes de la grande Grèce, & répandoit la lumiere, les arts & les vertus sur cette célèbre contrée. S'il y eut des philosophes, dont les principes spéculatifs pouvoient être susceptibles de reproche, ils les démentirent par une conduite meilleure que ces principes. Mais il y eut, dans l'antiquité, une classe admirable de philosophes, dont la plus grande erreur fut l'excès de la vertu, qui, cherchant dans le cœur de l'homme une force que la nature n'y a pas mise, trouva celle qui est nécessaire, & donna Marc-Aurèle à la terre....

» Le mot *philosophie* rappelle, à l'esprit de bien des gens, l'idée d'une faction, d'une secte, tout au moins d'une profession; mais ce n'est point un mot de ralliement. La philosophie est une disposition de l'ame; celui-là est philosophe qui, dans quelque lieu, dans quelque état que ce soit, travaille à régler ses desirs, & à se franchir des préjugés honteux ou nuisibles à la société; qui médite sur les fondemens de la morale, réfléchit sur les rapports qui lient les hommes entr'eux, pour en deduire leurs devoirs & leurs droits; qui étudie les forces de la nature, pour les faire servir d'une manière utile à ses semblables. Lorsqu'un tel homme sera calomnié, car cela est aussi possible, il peut répondre comme ce laboureur, accusé de magie par des voisins jaloux, & qui, pour tout plaider, apporta devant ses juges ses instrumens de travail en disant: *Voilà mes sortiliges* ».

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DUMOLARD.

Séance du 12 thermidor.

Le conseil prend une résolution portant que la loi sur le remplacement des citoyens qui, revêtus de quelque fonction publique, ont été députés au corps législatif, n'est pas applicable, jusqu'aux prochaines élections, aux neuf départemens réunis.

Dufresne a la parole; il rend compte que des fonds qui arrivoient à la trésorerie nationale, & qui étoient destinés à payer les rentiers, les employés, &c., ont été arrêtés par ordre de commissaires-des-guerres. Il propose qu'il soit demandé, par un message, des renseignemens au directoire sur cet abus de l'autorité militaire.

Le message sera fait.

Le même membre fait un rapport, au nom de la commission des finances, sur le message du directoire relatif à cette partie de l'administration; message que le conseil a fait lire en secret & que le directoire a fait imprimer le lendemain.

Après avoir relevé le rapport qui se trouve entre le message dont il s'agit & une motion faite par Tallien, le même jour où le directoire l'a envoyé, le rapporteur avoue que la trésorerie éprouve une sorte de pénurie; elle vient des déplacemens continuels de fonds & des anticipations; il entre à peine au trésor public 150,000 liv. par jour; les recettes excèdent bien cette somme.

La solde des troupes n'est pas arriérée, comme on le dit; l'armée d'Italie se suffit & fournit aux autres armées: celles du Nord & de Sambre & Meuse n'ont ja-

mais éprouvé de retard de paiement ; deux millions ont été d'ès à celle de Rhin & Moselle. Buonaparte en a envoyé un, & les ordres sont donnés pour faire payer l'autre : d'ailleurs, le général de cette dernière armée a mis sur l'ennemi une taxe de 3 millions, dont le payeur général n'a encore rendu aucun compte.

Dufresne entre dans divers détails sur nos ressources, & invite le conseil à s'occuper des impositions indirectes.

Le rapport sera imprimé.

Gibert-Desmolieres présente un projet de résolution tendant à empêcher qu'on ne donne des mandats sur les receveurs des départemens. Tarbé présente un autre projet ; tous deux sont envoyés à la commission des finances, à laquelle Tarbé est adjoint, pour qu'elle les fonde en un seul, qui sera discuté demain.

Noguier-Malijai fait un rapport sur les dépenses de l'an 6, dont il propose de demander l'aperçu au directeur. — Ce rapport sera imprimé.

Pichegru soumet à la discussion la fin du projet sur la garde ; il est adopté avec plusieurs amendemens.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen DUPONT.

Séance du 12 thermidor.

Saligny, au nom d'une commission, propose le rejet de la résolution relative aux domaines engagés ; attendu qu'elle est inutile, impolitique ; qu'elle attente aux droits de propriété, & qu'elle viole les principes de la justice.

Impression & ajournement.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution du 14 messidor, dont une commission a proposé le rejet.

Malleville répond au rapport de la commission ; il trouve que la résolution favorise les rentiers & tous les possesseurs d'inscriptions ; qu'en la rejetant on favorisera à leur préjudice les fournisseurs, qui ne sont pas si à plaindre qu'on veut bien le dire. Qui ignore en effet que les fournisseurs, pour ne pas souffrir des retards que lui fait éprouver le gouvernement dans ses paiemens, font payer leur fourniture beaucoup au-delà de leur valeur ? Il est donc nécessaire que les inscriptions soient seules reçues en paiement des domaines nationaux, & qu'on n'y admette pas les ordonnances délivrées aux fournisseurs, ou bien l'on s'expose à voir sous peu une grande quantité d'ordonnances inonder la place, & faire baisser le prix des inscriptions. Ainsi le malheureux rentier ne pourra plus, même vendre les capitaux après lesquels il attend pour assouvir la faim.

Malleville vote pour l'adoption de la résolution.

Lacée parle dans un sens contraire. En supposant, dit-il, que la dépense de l'extraordinaire ne monte qu'à 250 millions, il faudroit pour y faire face vendre pour 2,500,000,000 de biens nationaux puisqu'on n'en paye que le dixième comptant. D'abord, avons-nous pour 2 milliards 500 millions de biens nationaux ? & en le supposant, il seroit impossible que tous fussent vendus en une

année. Il faudroit donc trouver de quoi ajouter à cette vente pour la dépense extraordinaire, & pour assurer le service de la guerre. Mais où trouver de l'argent ; il n'y a qu'un moyen de sortir de cet embarras, s'est de payer les engagements contractés & d'admettre en paiemens des biens nationaux les ordonnances délivrées aux fournisseurs.

Lacée pense qu'en leur payant un quart comptant, & le surplus des obligations à une, deux ou trois années, on obtiendrait d'eux des conditions raisonnables ; au surplus, il voudroit que les ministres fissent les marchés publiquement. Enfin, dit-il en terminant, plus vous admettez d'effets en concurrence pour le paiement des biens nationaux, & plus vous en vendrez. Il vote contre la résolution.

Le conseil rejette la résolution.

Dumas rend compte de l'examen que la commission a fait de l'objection de Marbot. La commission s'est convaincue que l'article II de la résolution sur le mouvement des troupes n'étoit pas contraire à la résolution ; il est seulement incomplet. Le conseil peut donc approuver la résolution, & il n'y a pas doute que le conseil des cinq cents, par une résolution supplémentaire, ne rende l'article 2 indépendant d'une fausse interprétation.

Le conseil approuve la résolution.

Bourse du 12 thermidor.

Amsterdam.....59, 60.	Lausanne.....1, 3.
Idem cour.....57, 58.	Londres...261, 251. 12 s. 1/2.
Hamb.....191, 189.	Inscript. 17 l. à 18 l., 17 l. 10 s.
Madrid.....12 l. 15 s.	15 s.
Mad. effect. 14 l. 15 s., 17 s. 1/2.	Bon 3/4...131. 10 s., 14 l., 14 l.
Cadix...12 l. 15 s. papier.	10 s.
Cad. effect. 14 l. 15 s. papier.	Bon 1/4.....41 l. p.
Gènes.....94 3/4, 91 3/4, 92.	Or fin.....102 l. 15 s.
Livourne...102 1/2, 101 1/2.	Ling. d'arg....50 l. 12 s. 1/2.
Lyon.....101 p. p.	Piastre.....5 l. 5 s. 6 d.
Marseille.....101 p. p.	Quadruple.....79 l. 10 s.
Bordeaux.....101 p. p.	Ducat d'Hol....11 l. 7 s. 1/2.
Montpellier.....101 p. p.	Souverain....33 l. 17 s. 1/2.
Bâle.....1, 3.	Guinée.....25 l. 2 s.

Esprit 3/4, 445 à 450 l. — Eau-de-vie 22 deg. 325 à 350 l. — Huile d'olive, 1 liv. 1 s., 2 s. — Café Martinique, 2 liv. 1 s. — Café St-Domingue, 1 l. 16 s., 18. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 2 s., 4 s. — Sucre d'Orléans, 2 liv. 1 s. — Savon de Marseille, 15 sols. — Chandelle.... — Coton du Levant, 1 liv. 14 à 2 liv. 4 s. — Coton des isles, 2 liv. 14 s. à 3 liv. — Sel, 4 liv. 15 s.

Histoire abrégée de l'établissement des Européens dans les deux Indes, de l'abbé Raynal, & mise à la portée de l'éducation de la jeunesse ; par M. C..... 2 volumes in-12. Prix, 2 liv. & 5 liv. franc de port A Paris, chez Dufart, imprimeur-libraire, rue des Noyers, n°. 22.

Cet ouvrage est un précis judicieux de celui de l'abbé Raynal. On ne peut trop recommander aux maîtres & aux élèves la lecture de ce livre élémentaire, dont le style & le prix sont d'ailleurs à la portée de tout le monde.